

FINANCES – BUDGET ANNEXE
« CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE »
BUDGET PRIMITIF 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 24-010

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 25 mars à 14h00, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le lundi 15 mars 2024.

Nombre de membres en
exercice : 17

Présents : 9

Votants : 9

Présents :

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.

Excusés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Brigitte BRACQ.

Procurations :

Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVÉE LE
- 3 AVR. 2024

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le Projet de budget primitif 2024 du Budget Annexe du CSAPA qui se présente de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	429 610.19	429 610.19
Section d'investissement	10 656.84	10 656.84

Le budget de fonctionnement est établi sur la dotation de base 2024 accordé par l'ARS et il concerne pour plus des trois quart les dépenses de la rémunération du personnel et il intègre le financement supplémentaire d'un 30% d'ETP pour la Consultation Jeune Consommateur.

Le budget d'investissement prévoit des travaux sur l'alarme incendie et le renouvellement du matériel informatique.

Après examen, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2024 du Budget Annexe du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie « CSAPA ».

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le 03 AVR. 2024
Et publication ou notification du 03 AVR. 2024

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée

